AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Le futur centre de traitement à Romainville/Bobigny permettra d’améliorer le cadre de vie des riverains, tout en assurant la bonne gestion des déchets franciliens dans les années à venir.

* La mise en place du transport fluvial sur le canal de l’Ourcq entrainera une diminution du trafic routier des camions. Cela permettra de réduire la pollution de l’air et les nuisances sonores, dans une zone de plus en plus résidentielle.
* La modernisation du site permettra d’éviter les nuisances olfactives en provenance du site. Les activités susceptibles de générer des odeurs se feront ainsi au sein de bâtiments, clos et ventilés, accessibles depuis des sas, et dont l’air sera traité spécifiquement avant rejet.
* Le futur pôle d’excellence d’économie circulaire offrira aux habitants des nouveaux services de proximité et participera à la redynamisation du secteur.